SALON DES RÉALITÉS NOUVE ES

PRÉSIDENT : R. FONTENÉ VICE-PRÉSIDENT : M. LIPSI

1965

CARTE DE MEMBRE

SERVULO ESMERALIO_

LE PRÉSIDENT

LE TITULAIRE

R. Fortene

seinch Truesday

Avis important

Ne peuvent être considérées comme « Membre » que les personnes ayant acquité leur cotisation annuelle et titulaires de la présente carré.

La carte de membre est rigoureusement personnelle. Elle doit porter le nom, l'adresse et la signature du titulaire. Toute carte prêtée pourra être retirée.

Elle donne droit à l'entrée personnelle et permanente du Membre à l'exposition, ainsi qu'à l'expès de la salle de réunion des Assemblées Générales.

. La signature du titulaire pourra être exigée aux contrôles.

Comité